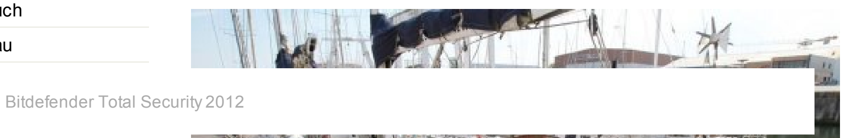
Publié le 03/07/2013 à 06h00 | Mise à jour : 03/07/2013 à 08h41 0 commentaire(s)
Par **Philippe Baroux**

Charente-Maritime : la plaisance au prix d'un bateau vendu aux enchères

Neuf bateaux de plaisance ont été vendus sur saisie à la barre du tribunal de La Rochelle, hier mardi





Le « Spirit of Ziana » a été vendu aux enchères pour 50 000 euros à une société tunisienne. (photo archives pascal couillaud)

La rondelette somme de 91 500 euros produite par la vente aux enchères sur saisie de bateaux de plaisance, est entrée hier dans la caisse de la Régie du port de plaisance. Cinq des neuf voiliers et bateaux à moteur mis en vente ont été acquis par des tiers, les quatre autres par la Régie du port de plaisance elle-même.

Pourquoi ce rachat par l'autorité portuaire ? La réponse à la question dessine la philosophie même de cette procédure de saisie qui avait été enclenchée parce que les propriétaires des navires n'acquittaient plus les droits de port : faire cesser le problème, plus qu'espérer recouvrir le montant des impayés avec le produit de la vente. Des créances dont le total approchait les 200 000 euros.

Projet commercial

À présent qu'elle a racheté ces quatre unités autrement invendables, la Régie va pouvoir dégager des places à flot ou à sec. Et très vite sera étudiée la possibilité de confier ces unités au chantier nautique d'insertion de Port-Neuf.

S'agissant des cinq unités achetées par des tiers, le record revient à « Spirit of Ziana ». La pièce maîtresse de ce catalogue a été adjugée à 50 000 euros, soit quatre fois le montant de sa mise en vente.

Ce voilier de 24 mètres a été acheté par la société anglo-américaine Advisor, société de droit tunisien agissant pour le compte d'une société touristique tunisienne. Le voilier sera restauré (montant pressenti des travaux, 100 000 euros), puis exploité en charter (les cabines seront louées).

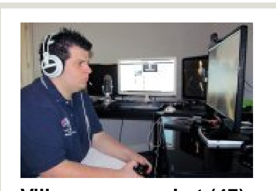
Ce même acheteur s'était aligné aussi sur l'ancien 60 pieds Open « Aquarelle.com » dont la mise à prix était de 7 500 euros. L'avocat de l'acheteur tunisien a participé aux enchères jusqu'à 34 000 euros avant de laisser partir l'affaire pour 35 000 euros.

Outre ces deux voiliers, les autres unités se sont vendues à des valeurs nettement inférieures, comme par exemple le « Rose des sables » acheté 3 500 euros par cette même société tunisienne, mais pour un projet personnel de l'acquéreur et non pas commercial comme pour le « Spirit of Ziana ».

La Rochelle · mer et littoral · justice

Les titres principaux

Actualités | Sports | Faits divers



Villeneuve-sur-Lot (47) : il gagne sa vie en...

Agen



Ségolène Royal de retour à l'université du PS...

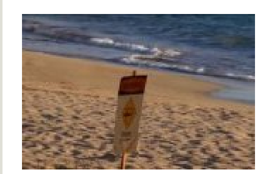
La Rochelle



Affaire Tapie : Bartherotte persiste et signe



Canal + versus BeIn Sport : la guerre des...



Un requin arrache le bras d'une touriste...

